

Finance organisationnelle : un essai de représentation*

Stéphane Trébucq

CRECCI (Centre de Recherche en Contrôle et Comptabilité Internationale) – Université
Montesquieu Bordeaux IV – 33600 Pessac – France
trebucq@u-bordeaux4.fr

Abstract

Corporate governance is one of the most stimulating research areas in the field of organizational finance. Due to the huge number of publications in this field, our work is based on several articles written by G. Charreaux. Our objective is to build some mappings showing the evolution of governance, and its main concepts. After a detailed presentation of our methodology, synthetic mappings are proposed, using several softwares : Tropes, Lexter And Decision Explorer. Results are then discussed in the third part of the article, and some ways of improvement are proposed.

Keywords : Tropes, Lexter, Decision Explorer, corporate governance, theory, representation, content analysis, semantic analysis, syntactic analysis, ontology, mapping, concepts, actors

Résumé

Le gouvernement des entreprises constitue une des voies de recherche les plus stimulantes de la finance organisationnelle. Face à l'importance des écrits, et sur la base d'une série d'articles écrits par G. Charreaux, l'objectif de cet article est de construire une cartographie de l'état et de l'évolution des principaux concepts mobilisés. Après une présentation détaillée de la méthodologie, différentes cartes de synthèse sont proposées grâce aux logiciels Tropes, Lexter et Decision Explorer. Les résultats sont ensuite discutés dans la troisième partie et des pistes d'enrichissement finalement suggérées.

Mots-clés : Tropes, Lexter, Decision Explorer, gouvernance, gouvernement d'entreprise, théorie, représentation, analyse de contenu, analyse sémantique, analyse syntaxique, ontologie, cartographie, concepts, acteurs.

1. Introduction

Le présent article s'inscrit dans une approche cognitive, à notre connaissance inédite dans le domaine de la finance organisationnelle¹. Pour cette raison, une première partie est consacrée à la méthodologie mise en œuvre. Les résultats de l'étude empirique présentés dans une seconde partie permettent d'aboutir à des observations longitudinales et à la constitution d'une série de cartes de synthèse. La troisième partie est consacrée à une discussion de ces cartes, ainsi qu'aux perspectives d'enrichissement restant à développer dans le cadre de futures recherches en matière de gouvernement d'entreprise.

* L'auteur remercie, pour leur aide et leurs conseils, Martine Hlady-Rispal, Pierre Molette, Laurence Bardin, Didier Bourigault, Bernard Dousset, Pierre Fiala et Serge Heiden.

¹ En ce qui concerne la France, G. Charreaux est l'un des auteurs académiques pouvant être considéré parmi les plus emblématiques d'un tel courant de recherche. Réalisé grâce aux avancées technologiques opérées dans le champ de l'analyse de contenu et de la cartographie cognitive, et en s'appuyant sur un corpus de 144 573 mots, formé à partir de 14 articles publiés par cet auteur entre 1987 et 2000, la présente communication a pour objet de parvenir à une meilleure compréhension des modes de conceptualisation et de pensée relatifs aux problèmes posés en finance organisationnelle.

2. Méthodologie d'analyse de contenu et cartographie

Comme le précisent Cossette et Audet (1994 : 15), une carte cognitive est une illustration graphique de la représentation mentale que le chercheur se fait « d'un ensemble de représentations discursives énoncées par un sujet à partir de ses propres représentations cognitives, à propos d'un objet particulier ». Sur un plan épistémologique, les chercheurs spécialistes de la cartographie cognitive revendiquent généralement un positionnement constructiviste (Cossette, 1999 : 4), la compréhension de la pensée d'autrui nécessitant non seulement l'intervention du chercheur, mais aussi la mise en œuvre d'une certaine subjectivité. Cependant, si les concepts peuvent faire l'objet d'une sélection manuelle et raisonnée, des moyens technologiques innovants autorisent désormais des approches complémentaires permettant d'identifier des concepts clés.

Au nombre de ceux-ci figurent notamment l'analyse automatique de contenu et l'analyse cognitivo-discursive (ACD)² développées par Ghiglione et Blanchet (1991) et Ghiglione *et al.* (1998). Par le truchement de ces techniques, on peut obtenir la liste des référents-noyaux (désormais RN) et des propositions remarquables utilisant les termes clés d'un texte. L'analyse syntaxique (LEXTER-Logiciel d'EXtraction de TERminologie) mise au point par Bourigault (2000), facilite également l'acquisition de connaissances en mettant à jour « l'organisation d'une ontologie en champs conceptuels ».

Ces différentes analyses reposent sur l'usage de logiciels spécifiques améliorant considérablement l'objectivité, la stabilité et la reproductibilité des résultats. Il est important de bien saisir l'essence de ces méthodologies, afin de mieux comprendre et interpréter les résultats obtenus. En effet, comme le rappellent Allard-Poesi *et al.* (1999), les résultats dépendent fortement des unités d'analyse retenues (mots, groupes de mots, phrases, paragraphes, texte entier), de la catégorisation et d'un éventuel regroupement de ces unités (lexicales, sémantiques, thématiques), des combinaisons de techniques quantitatives et qualitatives choisies afin d'identifier des liens, et enfin, des objectifs poursuivis par le chercheur (décrire, comparer, expliquer ou prédire).

2.1. L'analyse sémantique

L'objectif de la présente recherche est de parvenir à élaborer, sur la base d'une série d'articles rédigés par G. Charreaux, une cartographie rassemblant les concepts fondamentaux utilisés en matière de gouvernance d'entreprise. Le résultat obtenu n'est donc pas une cartographie exacte et précise de la pensée de l'auteur, mais plutôt un diagramme ou graphe de synthèse des concepts utilisés dans ses textes, et de leurs associations. Dans le cas de l'analyse automatique de contenu effectuée à l'aide du logiciel Tropes (version 5), l'unité d'analyse est la proposition grammaticale (sujet/verbe/complément). De l'avis de Ghiglione *et al.* (1998), « la proposition constitue une unité de découpage [du texte] qui tout en respectant la surface textuelle, permet la mise en scène langagière d'un univers minimal ». Dans le cadre de cette unité d'analyse, il est possible de repérer non seulement les termes pivots ou RN (objets ou personnes) de chaque proposition mais aussi les relations entre ceux-ci.

À titre d'exemple, dans une proposition du type « le dirigeant peut avoir un intérêt à accroître ses prélèvements non pécuniaires », ou encore « les dirigeants agissent dans les intérêts des anciens actionnaires », l'analyse automatique du logiciel Tropes sera en mesure d'identifier

² L'analyse cognitivo-discursive s'appuie sur une série de comptages et d'algorithmes, afin de détecter dans un texte des propositions considérées comme remarquables. Autrement dit, celles-ci peuvent être considérées comme les plus représentatives du texte étudié.

les termes clés de dirigeant et intérêt. Un classement sémantique sera ensuite constitué sous les catégories de « patron » (avec pour classe d'équivalents³ : dirigeant, employeur, administrateur, gérants) et d'« intérêt » (avec pour classe de termes : intérêt ou taux d'intérêt). La relation⁴ entre ces deux RN, observée dans les deux propositions précédentes, est symbolisée de la manière suivante : patron → intérêt. On parlera alors de cooccurrence des deux RN. La flèche qui les relie précise le sens de la relation, patron étant dans les propositions en situation d'actant, et intérêt en situation d'acté. L'action, représentée dans les propositions par les verbes « avoir » ou « agir » est alors symbolisée par une flèche.

Le logiciel Tropes propose une navigation hypertexte en offrant la possibilité de consulter et de relire non seulement les propositions mais aussi les passages du texte dans lesquels ces mises en relation sont réalisées. À l'aide de ce logiciel on peut ainsi entreprendre véritablement une lecture innovante et différente des textes, selon des modalités ne pouvant être mises en œuvre dans le cadre d'une lecture cursive classique. À cela s'ajoute la possibilité d'explorer la dimension longitudinale et historique, le corpus de textes étudiés ayant été rédigé sur la période 1987-2000. Les outils de comptage et leur représentation en histogramme permettent d'observer au fil du temps la permanence ou les fluctuations des RN utilisés, les éventuelles introductions de termes nouveaux, ainsi que des mises en relation inédites⁵. À titre d'exemple, de nouvelles expressions sont apparues récemment telles que « création de valeur » à partir de 1996, et « valeur partenariale » ou « partage de la valeur » à partir de 1998.

Ces résultats présentent l'avantage d'ouvrir « un espace d'interrogation sur le texte » (Ghioglione *et al.*, 1998 : 47) fondé sur la fréquence d'apparition inattendue de certains RN, ainsi que sur leur place en situation d'actant ou d'acté. En cas de nécessité, on peut envisager de construire des classes de RN spécifiques en élaborant un « scénario »⁶ approprié. En définitive, cela revient à élaborer un filtre appliqué à l'ensemble du corpus textuel sélectionné, exclusivement en fonction des classes de RN définies dans le « scénario ».

La mise en pratique de l'analyse sémantique, réalisée à l'aide du logiciel Tropes, n'est pas sans présenter quelques limites dans la mesure où l'on recourt aux seuls traitements automatisés. C'est ainsi que la liste des mises en relations opérées au sein de l'univers de référence 1 aboutit à des résultats peu lisibles, du fait des classes d'équivalents souvent trop extensives lorsqu'il s'agit d'analyser de façon pertinente le vocabulaire de la gouvernance. À contrario, au niveau d'agrégation le plus faible, la mise en relation des références utilisées aboutit fréquemment à identifier des syntagmes⁷ nominaux. Ainsi, les mises en relation « théorie → agence », « prix → agence », « prix → transaction », « relation → agence » ou encore

³ Les classes d'équivalents regroupent les mots qui apparaissent fréquemment dans le texte et qui possèdent une signification très voisine.

⁴ Les relations indiquent quelles sont les classes d'équivalents les plus fréquemment reliées, c'est-à-dire rencontrées côte à côte à l'intérieur d'une même proposition.

⁵ Trois classes de regroupements sémantiques sont proposées, par niveau croissant d'agrégation. Ainsi, sans autre retraitement, le logiciel Tropes fournit un univers de référence 1, formé de concepts d'une grande généralité, un niveau intermédiaire, l'univers de référence 2, et enfin, les références utilisées correspondant aux classes d'équivalents les moins étendues. Les mises en relation des référents-noyaux peuvent, de ce fait, être réalisées à différents niveaux de regroupement. A titre d'exemple, à partir du corpus des articles de Charreaux, le référent-noyau principal de l'univers de référence 1 est la « finance », dans l'univers de référence 2 il s'agit de la « hiérarchie », et pour les références utilisées il s'agit du « patron » ou « dirigeant » d'entreprise.

⁶ Un scénario est composé d'un certain nombre de groupes sémantiques définis par l'utilisateur du logiciel Tropes, faisant ensuite l'objet d'une analyse spécifique.

⁷ Un syntagme représente un « groupe de mots qui se suivent avec un sens ». Il constitue une unité dans une organisation hiérarchisée de la phrase (définition du dictionnaire *Robert*).

« création → valeur » correspondent respectivement aux syntagmes « théorie de l'agence »⁸, « coûts d'agence », « coûts de transaction », « relation d'agence » ou « création de valeur ». En l'occurrence, la flèche censée symboliser la notion d'influence entre un actant et un acté peut être mal interprétée ou pour le moins manquer de pertinence. Il s'avère donc plus utile de travailler sur les syntagmes. On peut regretter que le logiciel Tropes ne dispose pas d'un algorithme permettant d'identifier les syntagmes nominaux.

2.2. L'analyse syntaxique

Cependant, il est possible de pallier une telle carence du logiciel LEXTER, développé par Didier Bourigault. Il permet d'obtenir un classement des syntagmes, rangés en fonction de leur fréquence d'utilisation dans le corpus étudié. Ainsi, dans le cas des textes de Charreaux, le syntagme « conseil d'administration » est utilisé avec la plus forte fréquence, soit 193 fois. Le second : « coût d'agence » est cité 115 fois. Pour l'ensemble du corpus, le nombre total de syntagmes obtenus est considérable. Il atteint un effectif total de 978. Opérer une représentation graphique lisible de l'ensemble des mises en relation ne peut donc être raisonnablement envisagé. En revanche, un travail utile de classement des syntagmes par grandes catégories peut être réalisé. C'est ainsi, par exemple, qu'au terme de « valeur » se rattacheront des syntagmes-actants du type « valeur partenariale », « valeur créée », « valeur de marché », « valeur actuelle », « valeur globale », « valeurs comptables », « valeur actionnariale » et des syntagmes-actés du type « chaîne de valeur », « création de valeur », « destruction de valeur », « maximisation de la valeur », « partage de la valeur », « perte de valeur », « répartition de la valeur ». Par la suite, on peut sélectionner en tant que concepts-clés des têtes de syntagmes, comme par exemple le concept représenté par le mot « valeur », puis observer les relations entre ces concepts à l'aide d'un « scénario » élaboré dans Tropes.

Une représentation synthétique du réseau des relations existant entre concepts (ou têtes de syntagmes) peut être obtenue à partir du logiciel de cartographie cognitive Decision Explorer. Le formalisme graphique retenu répond à l'objectif premier de la plus grande lisibilité des cartes, le positionnement des concepts ne présentant pas d'importance particulière.

En définitive, même si les images d'un même corpus de textes sont multiples en fonction des choix méthodologiques opérés, l'utilisation complémentaire des approches sémantique et syntaxique permet, quant à elle, d'aboutir à une représentation plus fidèle, et finalement d'élaborer une cartographie inédite de textes consacrés au sujet de la gouvernance.

3. Analyses et représentations d'un corpus en gouvernance d'entreprise

Conformément à la méthodologie annoncée, les résultats des analyses sont successivement exposés selon une approche sémantique (2.1.), puis syntaxique (2.2.). L'ensemble de ces résultats a permis de procéder à une série de représentations synoptiques du corpus textuel de gouvernance étudié (2.3.).

3.1. Analyse sémantique du corpus textuel de gouvernance

L'analyse sémantique peut être utilisée afin d'obtenir une première représentation du contexte, et de la structuration des textes étudiés. Elle permet de mieux en appréhender l'ossature fondamentale, sans laquelle « l'édifice textuel » s'écroulerait.

⁸ La relation « théorie → agence » peut aussi recouvrir des syntagmes tels que « théorie normative de l'agence » ou « théorie positive de l'agence ».

Parmi les cinquante premières références utilisées, classées par ordre décroissant de fréquence, on trouve tout d'abord le RN de « Dirigeant »⁹. Il fait l'objet du plus grand nombre de citations (1367 fois), même si on observe une chute de la fréquence d'utilisation à partir de 1995 (approche longitudinale, avec une visualisation des fréquences de citation en histogramme). D'autres RN apparaissent avec une fréquence d'utilisation élevée. Ils servent à rappeler régulièrement au lecteur le contexte de l'analyse, à savoir celui de « l'entreprise », de « l'organisation » et des « marchés », ainsi que le principal objet des articles, consacrés à l'étude des « systèmes » de gouvernement¹⁰ et des « relations » entre les « actionnaires » et « dirigeants ». Les raisonnements s'appuient sur un ensemble de « théories », parmi lesquelles on peut noter la place privilégiée accordée à la « théorie de l'agence », et au récent regain d'intérêt qu'elle suscite (analyse des graphes longitudinaux) comme l'atteste l'article de Charreaux (1999), intitulé « La théorie positive de l'agence : lecture et relectures ».

Ces premiers résultats mettent en exergue le positionnement central revenant au « dirigeant d'entreprise », même si celui-ci doit être nuancé par une fréquence d'emploi décroissante. Partant, les RN « stakeholders » (87 citations) ou « partenaires » (83 citations), incontournables dans le cadre d'une théorie élargie à l'ensemble des parties prenantes, voient croître leur fréquence d'utilisation à partir de 1995, même s'ils semblent d'une moindre importance au sein du corpus textuel pris dans sa globalité.

Cette première caractérisation peut être approfondie si l'on concentre l'effort d'analyse sur la liste des RN suivants s'échelonnant jusqu'au rang 73. Ils représentent en effet la fondation même des textes étudiés, et définissent les problématiques de gouvernance par rapport aux champs du « contrôle », de la « valeur », et de la « performance ». La pensée et les raisonnements développés en matière de gouvernance ne peuvent s'organiser sans recourir à ces concepts. À ceux-ci, on peut ajouter l'usage complémentaire de RN traitant de « mécanismes », de « transactions », de « décisions », « d'investissements », et de « risques ».

Un résumé graphique des mises en relation retenant 54 concepts (RN) et de 73 liens (flèches)¹¹ peut être construit à l'aide du logiciel Decision Explorer (voir figure 1).

Figure 1



⁹ Le logiciel Tropes regroupe sous le référent-noyau « patron » des termes assez différents comme ceux de dirigeant et d'administrateur. Ces termes peuvent toutefois être distingués dans le cadre d'un scénario, le nombre d'utilisations s'élevant à 1229 pour le terme « dirigeant » et 155 pour le terme « administrateur ».

¹⁰ Au sein du corpus textuel retenu, l'usage proprement dit des termes « gouvernement » ou « gouvernance » (d'entreprise) est assez récent, puisque ceux-ci n'ont été respectivement utilisés qu'à partir de 1994 et de 1998.

¹¹ Se reporter à la note 3, pour la définition d'une relation symbolisée par une flèche.

La cartographie ainsi obtenue résume les mises en relations les plus courantes, et met à jour les associations fondamentales observées entre les concepts de gouvernance. Après calcul des scores de centralité des concepts du graphe, l'importance accordée au dirigeant d'entreprise, aux systèmes de contrôle de celui-ci ainsi qu'aux notions de valeur et de performance est bien confirmée.

Une telle cartographie permettra à un public, désireux de mieux comprendre les sujets de gouvernance, de procéder à une prise de conscience de la variété des concepts utilisés, et de leur centralité respective. Elle constitue également une première grille d'analyse permettant de présenter la théorie de la gouvernance, et pouvant donner lieu à de nouvelles cartographies centrées sur des concepts particuliers. Elle peut, par ailleurs, servir de canevas lors d'une première lecture, ou d'une relecture, des articles de G. Charreaux, et plus généralement, constituer une base de comparaison lors de l'analyse d'autres textes passés, présents, ou futurs émanant du même auteur ou d'autres auteurs, et se rattachant au champ de la gouvernance.

3.2. Analyse syntaxique : vers une structuration de l'ontologie de la gouvernance

L'ingénierie des connaissances engagée à partir de l'analyse automatique de contenu peut être considérablement approfondie à partir d'une « analyse syntaxique de surface dédiée au repérage et à l'analyse des syntagmes nominaux » (Bourigault et Jacquemin, 2000). Au lieu d'identifier à l'instar du logiciel Tropes, les relations du type « gouvernement → entreprise », l'algorithme mis au point par Bourigault est en mesure de distinguer les syntagmes nominaux, correspondant à des séquences de mots du type « gouvernement des entreprises » ou « gouvernement de l'entreprise »¹².

De tels syntagmes, identifiés dans le corpus textuel, s'élèvent au nombre de 978, et forment une ontologie inédite de la gouvernance d'entreprise. Celle-ci peut être organisée, par le biais d'un classement simple des syntagmes sur la base de leurs têtes communes, de telle sorte que pour un terme tel qu'« administrateurs », on observera différentes expansions possibles du type : « externes », « internes », « indépendants » ou « salariés ». Au delà, on peut envisager une catégorisation des têtes de syntagmes (voir tableau 1). Ce classement de deuxième niveau étant réalisé, une nouvelle présentation du cadre conceptuel de la gouvernance peut alors être proposée. Celui-ci est constitué de huit groupes principaux, à partir d'un total de 216 têtes correspondant à 863 syntagmes¹³.

n°	Catégories de têtes de syntagmes	Nombre de têtes retenues	Exemples de têtes de syntagmes
1.	Acteurs	31	dirigeant, actionnaire, administrateur, ...
2.	Jeu des acteurs	27	contrôle, confiance, enracinement, ...
3.	Comportement et décisions du dirigeant	16	latitude, investissement, partage, ...
4.	Cadre d'analyse qualitatif	69	mécanisme, processus, risque moral, ...
5.	Cadre d'analyse quantitatif	33	indicateurs, mesures, performance, valeur, ...
6.	Cadre institutionnel	7	firme, marché, réseau, ...
7.	Cadre juridique	11	clauses, contrats, créances, droit, ...
8.	Contextualisation du discours	22	contexte, degré, niveau, mode, secteur, type, ...

Tableau 1. Têtes de syntagmes classées par catégories

¹² Dans ce cas, les deux syntagmes « gouvernement des entreprises » et « gouvernement de l'entreprise » ont pour tête commune le terme « gouvernement ».

¹³ Sur la liste des 978 syntagmes initiaux, 115 ne sont pas classés dans les huit groupes proposés (cf. tableau 1), car ils ne représentent qu'un intérêt limité.

Ainsi classée, l'ontologie de la gouvernance dévoile le mode de structuration d'une théorie chargée de conceptualiser et de modéliser un jeu complexe d'acteurs. Replacés dans leurs cadres institutionnels et juridiques, et leur contexte spécifique, les problèmes de gouvernance sont alors appréhendés en s'appuyant sur des notions qualitatives et quantitatives, et leurs éventuelles interactions. À titre d'exemple, la rémunération du dirigeant appartient bien au champ du quantitatif. Mais il n'en demeure pas moins qu'elle renvoie aussi à la mesure de la performance, elle-même tributaire d'aspects qualitatifs comme par exemple les manipulations de l'information financière, ou l'existence d'asymétries d'information entre décideurs et investisseurs.

Au delà de cette analyse, il est possible d'approfondir la connaissance de ces différentes catégories en focalisant la recherche sur l'étude des mises en relations.

3.3. Relations entre acteurs

De toute évidence, la variété des acteurs de la gouvernance obtenue dans la catégorie 1 des têtes de syntagmes va bien au delà du triptyque fondamental dirigeants-actionnaires-conseil d'administration résultant du graphe 1. Afin de réunir l'ensemble le plus large possible des acteurs pris en considération dans le corpus textuel, la liste des « références utilisées » fournie par Tropes a été exploitée exhaustivement. Un premier « scénario » a pu ainsi être mis en œuvre grâce au logiciel Tropes, celui-ci retenant une série de 25 acteurs¹⁴ tirés de la catégorie 1 et 13 autres obtenus à partir de la liste intégrale des références utilisées¹⁵. Compte tenu de cette liste, 3061 citations d'acteurs ont pu être référencées. Sept acteurs concentrent à eux seuls quelque 80% des 3061 citations. Il s'agit du dirigeant, de l'actionnaire, du conseil d'administration, des administrateurs, de la banque ou des banquiers, des créanciers et des 'stakeholders'. Cela confirme bien que le corpus analysé est centré sur un effectif restreint d'acteurs, même si l'on admet que le terme 'stakeholder' contribue à élargir le nombre des parties prenantes prises théoriquement en considération.

4. Conclusion

Cette recherche a montré que les cartographies d'acteurs et de concepts, obtenues à partir des analyses sémantique et syntaxique, peuvent fournir des représentations inédites, susceptibles d'aider à l'inventaire et à l'analyse de l'évolution des idées en gouvernance d'entreprise. Elles permettent de visualiser les éléments centraux du discours, ainsi que de mieux comprendre et d'anticiper les évolutions de ce champ de connaissances. De façon générale, les résultats obtenus invitent les chercheurs, désireux d'approfondir les sujets classiques de la gouvernance ou d'en explorer de nouveaux, à relire les textes fondateurs, tout en s'interrogeant sur les contextes d'utilisation des concepts et de mise en scène des acteurs. Ce travail pourra être poursuivi à partir d'un corpus élargi de publications. Une telle ingénierie des connaissances, spécialisée en gouvernance d'entreprise, pourrait ainsi émerger, en améliorant sans

¹⁴ Les acteurs tirés de la catégorie 1 sont les suivants (le nombre placé entre parenthèses indique le nombre de citations dans le corpus): dirigeant (1164), actionnaire (595), conseil d'administration (189), administrateurs (155), banque ou banquier (133), créancier (118), stakeholder (87), partenaire (68), client (61), investisseur (54), apporteur (44), fournisseur (38), propriétaire (37), pouvoirs publics (33), bureaucrate (31), parties prenantes (31), salarié (28), prêteur (24), consommateur (12), équipe dirigeante (8), hommes politiques (8), collectivités locales (5), analystes financiers (4), commission bancaire (3), comité d'audit (2).

¹⁵ Les acteurs complémentaires obtenus à partir des « références utilisées » sont les suivants (le nombre placé entre parenthèses indique le nombre de citations dans le corpus): entrepreneur (36), groupe (26), décideur (14), détenteur (13), syndicat (10), avocat (7), économiste (6), chercheur (5), commission des opérations de bourse ou COB (3), législateur (3), experts-comptables (2), expert(indépendant) (2), et lobbies (2).

cesse la structuration sous-jacente des raisonnements, et en ouvrant par là même de nouveaux axes d'interrogations et d'approfondissements des connaissances.

Références

- Allard-Poesi F., Drucker-Godard C. et Ehlinger S. (1999). Analyses de représentations et de discours. In chapitre 16 de Thiétart R.A. *et al.* (Eds), *Méthodes de recherche en management*. Dunod : 449-475.
- Bourigault D. et Assadi H. (2000). Analyse syntaxique et analyse statistique pour la construction d'ontologie à partir de textes. In Charlet J., Zacklad M., Kassel G. et Bourigault D. (Eds), *Ingénierie des connaissances. Tendances actuelles et nouveaux défis*. Eyrolles : 243-255.
- Bourigault D. et Jacquemin C. (2000). Construction de ressources terminologiques. In Pierrel J.-M. (Ed.), *Ingénierie des langues*. Hermès : 215-233.
- Charreaux G. (Ed.) (1997). *Le gouvernement des entreprises – Corporate Governance – Théories et faits*. Economica.
- Charreaux G. (2000b). Gouvernement d'entreprise et comptabilité. *Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de Gestion et Audit*, article (55) : 743-756.
- Charreaux G. (2002). Variation sur le thème : « A la recherche de nouvelles fondations pour la finance et la gouvernance d'entreprise ». *Finance Contrôle Stratégie*, vol. (5/3), septembre: 5-68.
- Cossette P. (1999). L'analyse de la pensée de F.W. Taylor à l'aide de la cartographie cognitive. Journées de l'AIMS, Ecole centrale de Paris.
- Cossette P. et Audet M. (1994). Qu'est-ce qu'une carte cognitive ? In Cossette P. (sous la direction de), *Cartes cognitives et organisations*. Editions Eska, Les Presses de l'Université de Laval : 13-33.
- Freeman R.E. (1984). *Strategic Management : A Stakeholder Approach*. Pitman.
- Ghiglione R. et Blanchet A. (1991). *Analyse de contenu et contenus d'analyse*. Dunod.
- Ghiglione R., Landré A., Bromberg M. et Molette P. (1998). *L'analyse automatique des contenus*, Dunod.